

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIERES**  
**Objet : enquête publique relative au projet de la révision du Plan Local  
d'Urbanisme (PLU) de la commune de Waldwisse**

## **REFERENCES REGLEMENTAIRES :**

Enquête publique organisée en application des articles L 153-19 du code de l'urbanisme, L 621-31 et R 621-93 et suivants du code du patrimoine et L 123-10, L 123-13, L 123-9 et R 123-19 et suivant le code de l'environnement.

## **LIEUX, DATES ET JOURS DE DEROULEMENT DE L'ENQUETE :**

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Waldwisse du 25 mars 2019 au 26 avril 2019 inclus soit 33 jours.

La Mairie de WALDWISSE constitue le siège de l'enquête où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à l'attention du commissaire enquêteur par courrier :

Monsieur Michel GHIBAUDO - Commissaire enquêteur  
Mairie de WALDWISSE  
4 rue de l'église  
57480 WALDWISSE

## **CONSULTATION DU DOSSIER**

Durant la seule période de l'enquête publique, tout intéressé pourra consulter le projet, émettre des remarques, prendre connaissance des observations émises par les citoyens : d'une part se rendre à la Mairie de WALDWISSE, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, et d'autre part sur le registre informatique ouvert quotidiennement à cet effet, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1185>

## **LA COMMISSAIRE ENQUETEUR :**

Monsieur Michel GHIBAUDO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision N° E18000153/67 de la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 12/09/2018.

Monsieur Michel GHIBAUDO se tiendra à la disposition du public en Mairie de Waldwisse aux jours et aux horaires suivants :

Le Lundi 25 mars 2019 de 15h00 à 17h00

Le mercredi 10 avril 2019 de 9h00 à 12h00

Le vendredi 26 avril 2019 de 9h00 à 12h00

Il sera également possible de déposer ses observations et ses propositions par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-1185@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1185@registre-dematerialise.fr)

## **AUTRES DISPOSITIONS :**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (3 bis rue de France - 57320 BOUZONVILLE), sur le site informatique de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières et en mairie de Waldwisse pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les indications du présent avis résultent de l'arrêté N° 2019-17 signé par le Président de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières